JE COMPRENDS MES RÉSULTATS

Aucune anomalie n'est détectée :

Vous serez invitée à renouveler cet examen dans 2 ans.
C'est le cas majoritaire, pour 910 femmes sur 1 000.

Une anomalie est détectée :

Cela concerne 90 femmes sur 1 000.
Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un cancer mais, par exemple, d'une anomalie bénigne (kyste) ou suspecte.
Selon les cas, une surveillance à court terme ou la poursuite d'examens pourra être nécessaire. **À l'issue de ces examens, la conclusion la plus fréquente est qu'il n'y a pas de cancer détecté : c'est le cas pour 83 femmes.**
Plus rarement, un cancer peut être diagnostiqué : cela concernera 7 femmes.
Chacune de ces femmes sera orientée par son médecin vers une équipe pluridisciplinaire spécialisée en cancérologie pour un traitement personnalisé.

Sur 1 000 femmes dépistées*

Aucune anomalie détectée pour 910 femmes

Une anomalie détectée pour 90 femmes

- **Pas de confirmation de cancer pour 83 femmes** après un suivi ou des examens complémentaires
- **Confirmation de cancer pour 7 femmes** accompagnées par une équipe spécialisée

993 n'ont pas de cancer du sein détecté

*de 50 à 74 ans, dans le cadre du programme national de dépistage organisé.

INFOS CLÉS

- La mammographie est prise en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie. Si des examens complémentaires sont proposés par votre radiologue, ils seront pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.
- Recommandé tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans, sans symptômes ni antécédents personnels et familiaux.
- À réaliser chez un radiologue agréé.
- Fiable

PLUS UN CANCER DU SEIN EST DÉTECTÉ TÔT, MIEUX IL SE SOIGNE ET SE GUÉRIT.

Chaque année, en France, plus de 2,5 millions de femmes se font dépister. Et vous ?

Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme ou rendez-vous sur **jefaismondepistage.e-cancer.fr** en scannant ce QR code.

PROGRAMME NATIONAL
DE DÉPISTAGE
DES CANCERS DU SEIN

AUSTRALEGARD – Ne pas jeter sur la voie publique – INCa – SIREN : 187 512 777 – Mars 2024 – DEPSEIN24. © Dessins @CoActis Santé – SantéBD.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

LE DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN

MON GUIDE PRATIQUE



"Grâce au dépistage que j'ai réalisé l'année de mes 50 ans, les médecins ont pu déceler une lésion cancéreuse qui a été traitée avant que cela ne soit plus grave. Le dépistage m'a sauvé la vie !"
Maryam, 59 ans

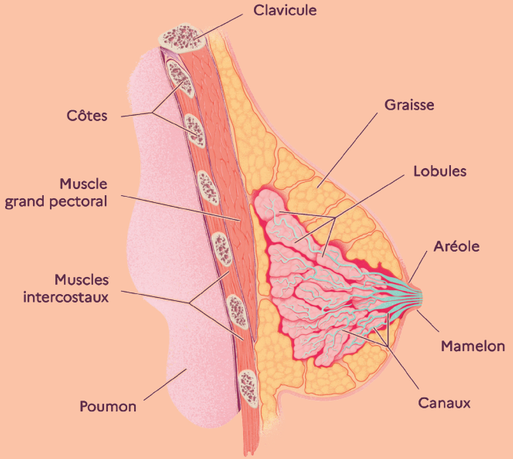
"Je participe tous les deux ans au dépistage organisé du cancer du sein. C'est finalement devenu une habitude et cela nous rassure, mes proches et moi."
Françoise, 64 ans

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centres de coordination **Régionaux**

l'Assurance Maladie

msa santé famille retraite services

JE M'INFORME



Un cancer du sein, c'est quoi ?

Un cancer du sein résulte d'un dérèglement de certaines cellules qui se multiplient et forment le plus souvent une masse appelée "tumeur". **Dans la majorité des cas, le développement d'un cancer du sein prend plusieurs mois, voire plusieurs années.** Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans. C'est pour cette raison que le dépistage est proposé aux femmes de 50 à 74 ans.

Le saviez-vous ?

Un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé tous les ans dès l'âge de 25 ans.

Le dépistage, à quoi ça sert ?

À détecter tôt une éventuelle anomalie ou un cancer, avant l'apparition de symptômes. **Cette détection précoce augmente les chances de guérison : elle permet à 99 femmes sur 100 d'être en vie 5 ans après le diagnostic.** Grâce au dépistage, plus de 10 000 cancers agressifs sont dépistés chaque année et ainsi, peuvent être soignés plus tôt.
Pour vous informer sur les limites du dépistage du cancer du sein, rendez-vous sur **cancersdusein.e-cancer.fr**

Quels sont les symptômes ?

Entre chaque examen de dépistage, n'hésitez pas à consulter un médecin si vous remarquez des changements inhabituels de vos seins :

- l'apparition d'une boule, d'une grosseur dans le sein ou sous un bras (aisselle) ;
- une modification de la peau : rétraction, rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange ;
- une modification du mamelon ou de l'aréole (zone qui entoure le mamelon) : rétraction, changement de coloration, suintement ou écoulement ;
- des changements de forme de vos seins.

Plus de **61 000** NOUVEAUX CAS diagnostiqués par an

1er cancer le plus fréquent chez la femme

80 % des cas se déclarent **après 50 ans**

Plus de **12 100** décès par an

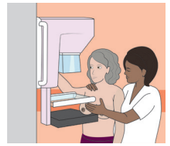
LES ÉTAPES QUE JE DOIS SUIVRE

1 Je prends rendez-vous avec un radiologue



- J'appelle un des radiologues agréés figurant sur la liste jointe à mon courrier d'invitation.
- Lors de mon rendez-vous, j'apporte mon courrier d'invitation, ma carte Vitale et les clichés de mes précédentes mammographies.
- Je pose toutes les questions que j'ai en tête au radiologue.

2 Je réalise les examens



- Le radiologue réalise une mammographie comportant 2 radiographies (clichés) par sein. L'un après l'autre, vos seins sont placés entre 2 plaques qui se resserrent et les compriment pendant quelques secondes.



- Le radiologue examine également vos seins.

3 Après les examens



- Juste après ces examens, le radiologue vous délivre un premier résultat "oral".



- **Si les clichés de la mammographie et l'examen clinique ne montrent pas d'anomalie, par sécurité, une seconde lecture de ces clichés sera réalisée par un autre radiologue,** dans un délai de 2 semaines. Cette double lecture permet de détecter davantage de cancers : c'est le cas d'environ 6 % d'entre eux.